

Exposition

Zéro Phyto



Maison du Parc
Grange Dinière
4, cour de l'abbaye - BP11208
59560 MAROLLES
Tél : 33-(0)3 27 77 61 00
Fax : 33-(0)3 27 77 61 00
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0.8234" ES° 45' 32.472" W
www.parc-naturel-avesnois.fr



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Est Pas-de-Calais

Exposition itinérante

INTERET

Cette exposition s'intègre dans l'accompagnement des communes dans l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Elle permet d'accompagner les changements observés sur la commune auprès des administrés et de porter un autre regard sur les pesticides, leurs méfaits ainsi que l'usage abusif qui peut en être fait. D'autre part, des solutions de désherbage alternatif ainsi que des astuces pour un jardin au naturel sont également présentées.

PUBLIC

- Tout public

CONTENU DE L'EXPOSITION

Panneau 1 : Zéro pesticide dans nos villes et villages

Panneau 2 : Les pesticides, c'est quoi ?

Panneau 3 : Qui utilise des pesticides ?

Panneau 4 : Des pesticides partout dans notre environnement

Panneau 5 : Les pesticides sont-ils dangereux pour nous ?

Panneau 6 : Les pesticides sont-ils nocifs pour la faune ?

Panneau 7 : Trop de pesticides dans nos communes

Panneau 8 : Pourtant des solutions naturelles existent

Panneau 9 : Désherber sans désherbant

Panneau 10 : Pailler pour éviter les herbes indésirables

Panneau 11 : Laissons le végétal travailler pour nous !

Panneau 12 : Acceptons les herbes spontanées

Panneau 13 : Laissons les insectes travailler pour nous !

Panneau 14 : Les astuces écologiques

Panneau 15 : La faune utile de mon jardin

Panneau 16 : Installer la biodiversité dans mon jardin

PRÉSENTATION

16 panneaux autoportants en toile plastifiée supportés par une structure métallique.

Format des panneaux : H : 205 cm x l : 85 cm

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès à l'exposition doit être gratuit.

CONDITIONS DE PRÊT

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...). Pour les communes et associations hors Parc, l'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc. Pour les autres cas nous consulter. Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 1 000 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles. Nous fournir un exemplaire du contrat.

DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

Personne à contacter :

Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60

Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**M. le Président
du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc**

**4 cour de l'Abbaye B.P. 11203
59550 MAROILLES**

Vous recevrez un courrier de confirmation.

RÉALISATION

Exposition réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois.

Illustration : Dominique Charron – Le toit à vaches.